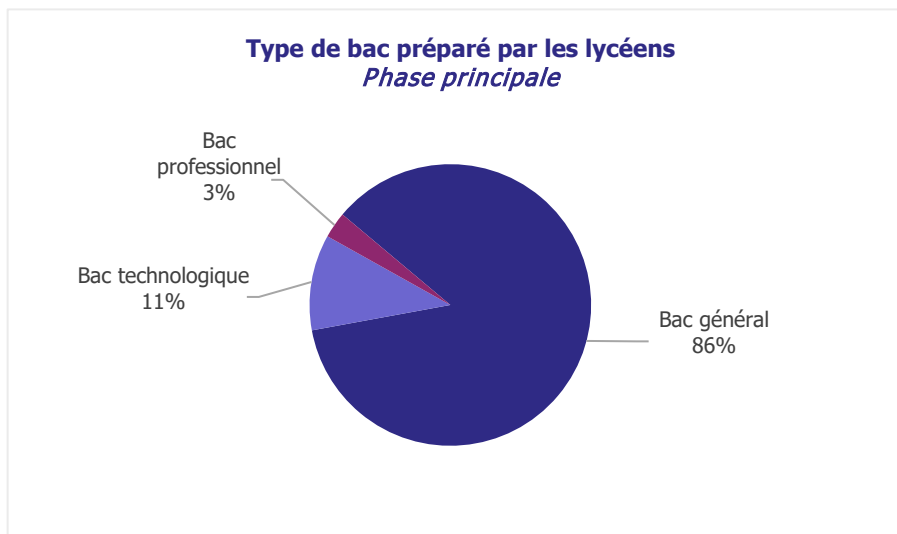
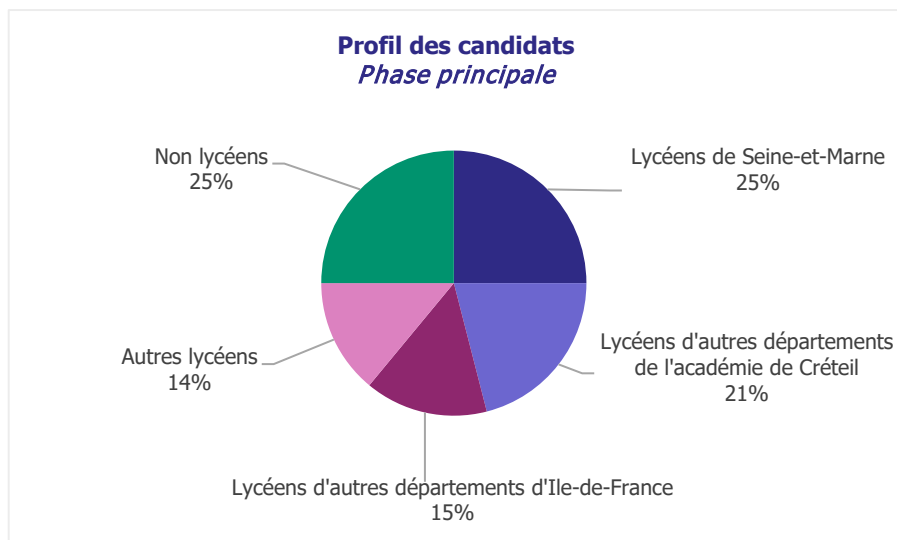


Parcoursup 2023 : candidatures et inscriptions en licence



A l'issue de la phase de recueil des vœux d'affectation des futurs étudiants dans l'enseignement supérieur, via la plateforme Parcoursup, les licences de l'Université Gustave Eiffel comptabilisent plus de 21 700 candidatures lors de la phase principale, soit autant que l'an dernier. Certains candidats ayant fait des vœux multiples, le nombre de candidats en licence s'élève à un peu plus de 17 200, soit environ 900 candidats de moins que l'an derniers, mais qui ont finalement fait plus de vœux. Toutefois le nombre de candidatures par place est stable par rapport à l'an passé, avec en moyenne 11 candidatures pour une place.

Un peu moins de la moitié des candidats préparait un bac dans un lycée de l'académie de Créteil, 15 % le préparaient dans un autre département de la région. L'essentiel des lycéens (86 %) préparaient un bac général, 11 % un bac technologique et 3 % un bac professionnel.

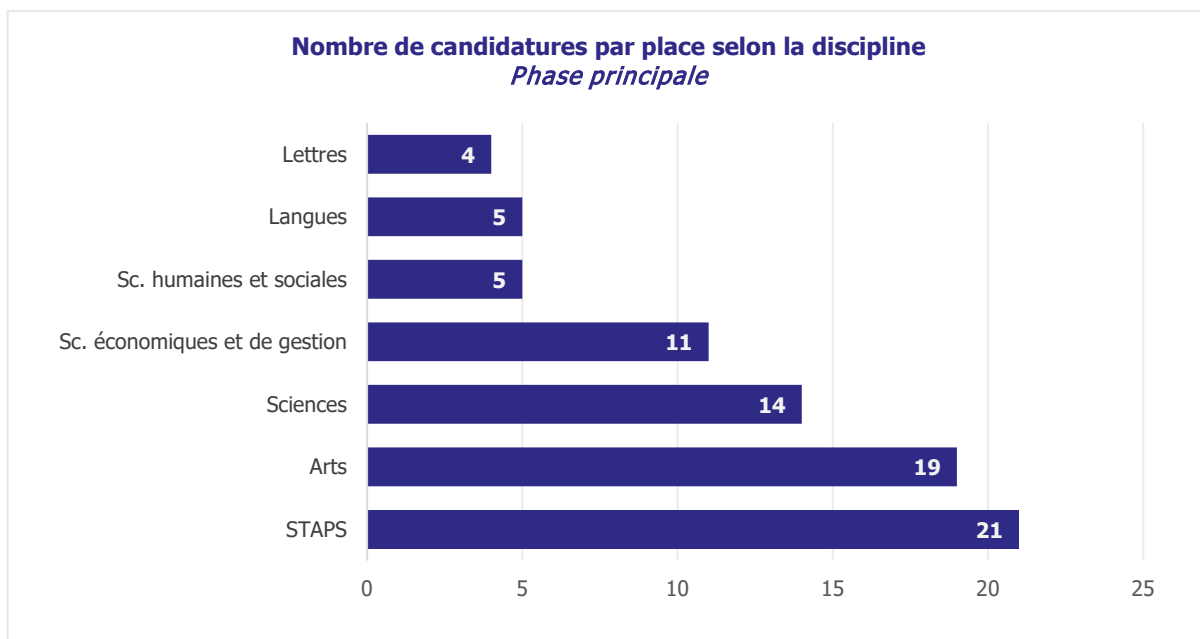
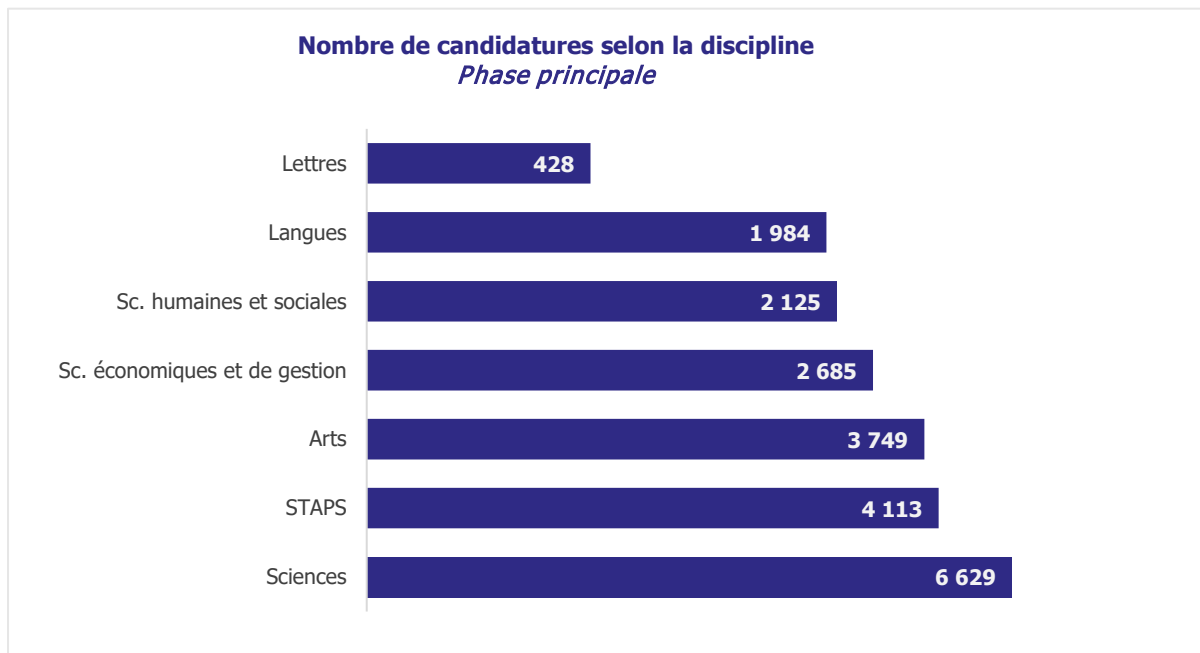
Un quart des candidats ne sont plus en terminale, parmi lesquels 25 % n'étaient pas scolarisés.

La procédure Parcoursup

La procédure des vœux d'affectation dans l'enseignement supérieur comprend plusieurs étapes :

- ◆ La phase principale, correspondant aux vœux émis par le candidat en première instance. Les candidatures à la phase principale de la procédure sont classées pédagogiquement par l'établissement. A partir de ce classement, un algorithme calcule pour chaque formation l'ordre d'appel, afin de prioriser les propositions faites aux candidats. Les candidats reçoivent une proposition selon cet ordre d'appel, qu'ils peuvent accepter ou refuser. L'affectation des candidats bénéficiant de la phase complémentaire ou de la procédure relative à la commission d'accès à l'enseignement supérieur ne relève pas de ce classement.
- ◆ La phase complémentaire : si le candidat n'a pas obtenu de réponse satisfaisante lors de la phase principale, il peut émettre dix nouveaux vœux dans les formations disposant encore de places.
- ◆ La commission académique d'accès à l'enseignement supérieur (CAAES) : si le candidat n'a pas de place à l'issue de la phase complémentaire, il peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé de la part du rectorat de son académie, qui lui proposera les formations disposant encore de places à ce stade.

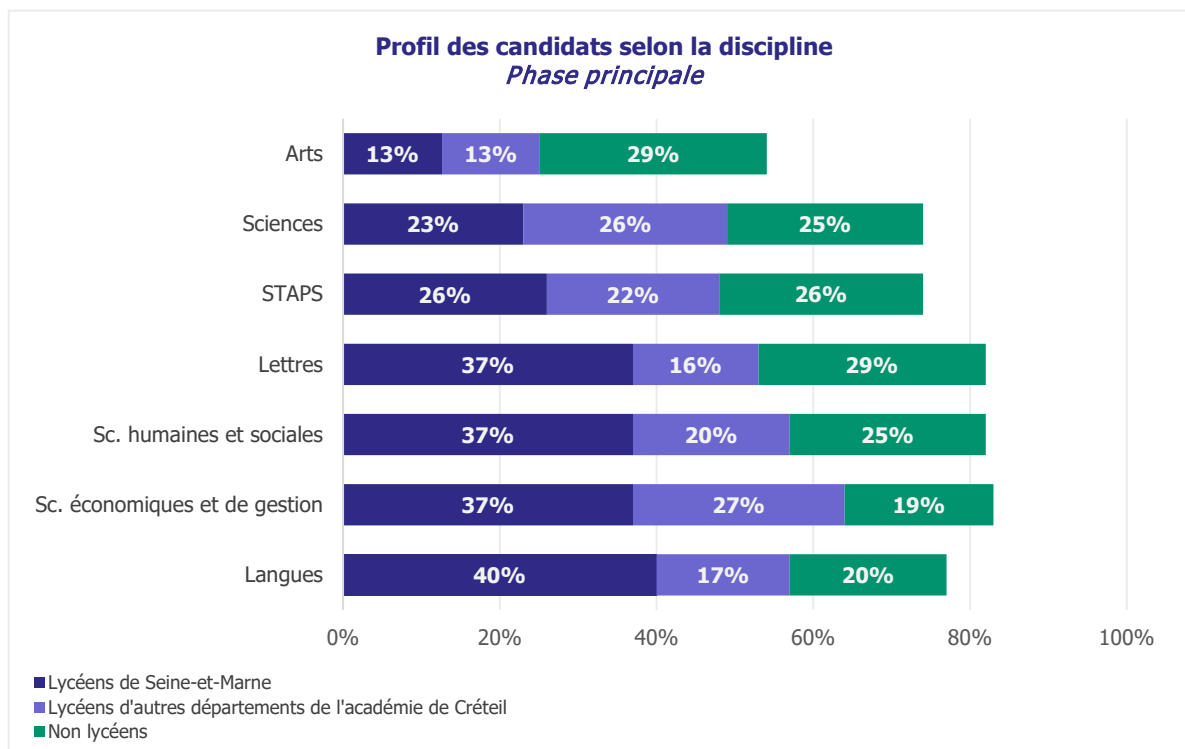
Candidatures en phase principale



Les formations de sciences, de STAPS, et d'arts attirent chacune plus de 3 000 candidatures. Et rapporté aux capacités d'accueil, le nombre de candidatures par place est supérieur à dix pour toutes ces disciplines. Elles font parties des licences les plus attractives de l'université, et plus particulièrement les formations d'arts. Celles-ci sont sélectives et classent un peu plus de la moitié des candidatures reçues. Si les formations de sciences sont les plus demandées, avec plus de 6 000 candidatures recensées, les neuf licences de la discipline reçoivent chacune un volume de candidatures très variable (allant de 196 candidatures en informatique option accès santé à 2 300 en ingénierie mathématiques et informatique). Comme en arts, certaines licences scientifiques sont sélectives : deux formations sont concernées ; elles ont retenu et classé 61 % des candidatures. Et concernant le nombre de candidatures par place, ces deux formations sont particulièrement attractives au sein de la discipline.

La licence des sciences économiques et de gestion a reçu moins de candidatures que l'an dernier (-20 %, soit environ 650 candidatures de moins). Et le nombre de candidatures par place passe de 13 pour la session 2022 à 11 pour 2023. Néanmoins, en volume de candidatures, elle reste tout de même plus demandée que la plus attractive des licences de sciences.

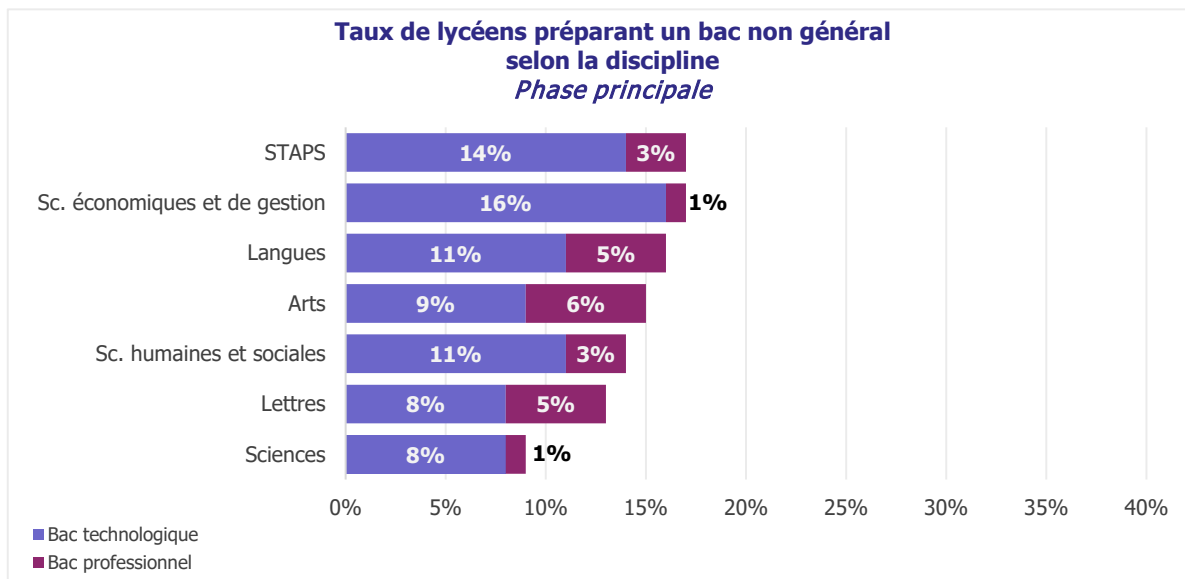
Enfin, les formations relevant des disciplines de langues, sciences humaines et sociales et lettres sont moins attractives, tant en volume qu'en nombre de candidatures par place. De plus les licences de langues attirent moins que l'an dernier (500 candidatures de moins) ; c'est plus particulièrement le cas des langues étrangères appliquées.



Globalement près de la moitié des candidats sont lycéens de l'académie. Les postulants aux formations d'arts sont atypiques : d'une part ils sont moins souvent lycéens de l'académie et d'autre part ils préparent plus souvent leur bac en province ou dans un autre département d'Île-de-France.

Dans quasiment toutes les autres disciplines, les lycéens de l'académie représentent plus de la moitié des candidats. Les licences de sciences et de STAPS se démarquent : les candidatures seine-et-marnaises y sont proportionnellement moins nombreuses. A l'inverse, elles représentent plus du tiers des candidatures en langues, lettres, sciences humaines et sociales, et sciences économiques et de gestion. Bien que la baisse globale des candidatures soit notable dans cette discipline, les candidatures des lycéens de Seine-et-Marne sont plus nombreuses cette année (+ 11 %). Et finalement cette baisse globale de candidatures est dû à une déperdition de candidats extérieurs au département, et ce quelle que soit leur provenance.

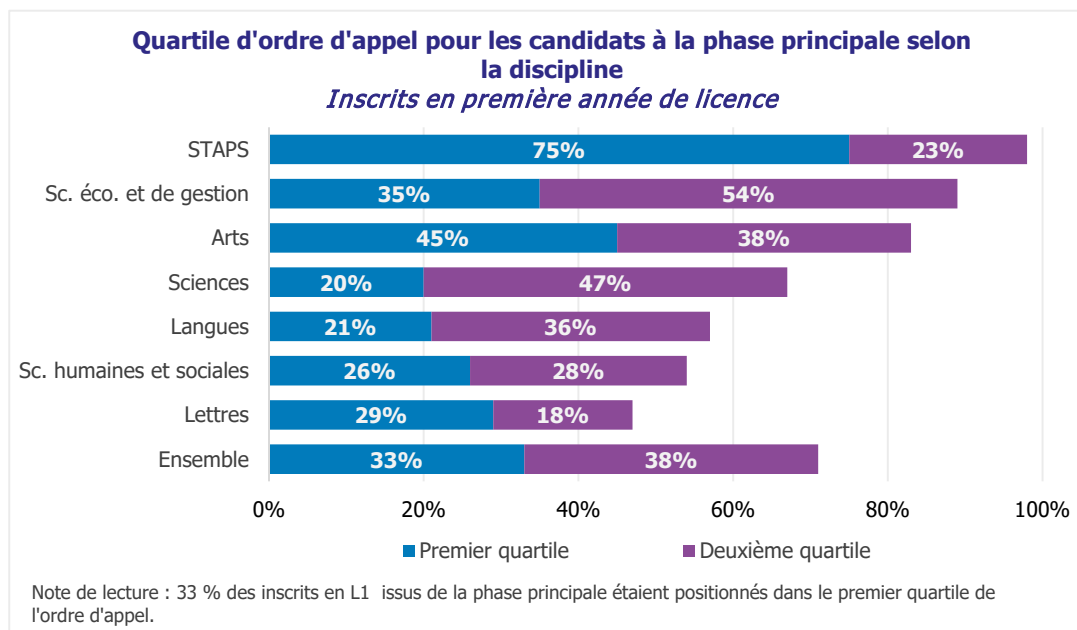
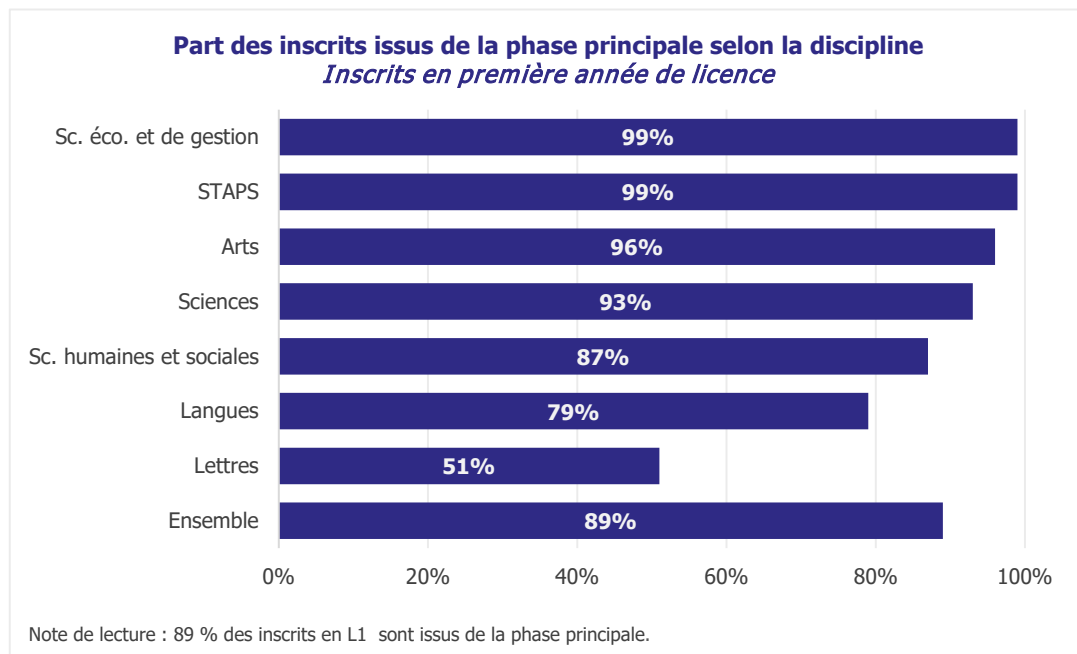
D'ailleurs, dans cette discipline, près de 40 % des lycéens seine-et-marnais sont inscrits dans un lycée situé dans la communauté d'agglomération de l'université (contre 26 % dans les autres disciplines).



Parmi les candidats lycéens, la part des candidats préparant un bac non général varie de 9 % en sciences à 17 % en STAPS, et la plupart prépare un bac technologique. Les candidats en sciences économiques et de gestion préparent plus souvent un bac technologique, et la proximité semble fortement motiver ce public à la candidature. En effet, 23 % des lycéens en bac technologique sont issus d'un lycée de la communauté d'agglomération de l'université (contre 9 % dans les autres disciplines). De plus, en sciences économiques et de gestion, le nombre de candidatures de lycéens technologiques est en hausse par rapport à l'an passé (+ 7 %), tandis que les lycéens en bac général sont moins nombreux à postuler (- 18 %).

Globalement les candidatures des lycéens non généraux sont moins bien classées. En effet ces derniers se situent plus souvent dans le dernier quartile de l'ordre d'appel : 43 % pour ceux de séries technologiques, 62 % pour ceux des séries professionnelles contre 13 % pour ceux de séries générales.

Inscrits en licence : phase des candidatures et ordre d'appel



La très grande majorité des inscrits en première année de licence (89 %) sont issus de la phase principale de la procédure Parcoursup ; il s'agit donc pour ces étudiants d'une formation correspondant à l'un de leurs dix vœux initiaux. Cependant, c'est moins souvent le cas en langues et plus encore en lettres où seule la moitié des inscrits a choisi cette formation en première instance.

Parmi les inscrits issus de la phase principale, 33 % se positionnaient dans le premier quartile de l'ordre d'appel et 38 % dans le second. Les étudiants en STAPS sont très majoritairement issus du premier quartile et sont, quasiment tous, classés dans la première moitié du classement. Les inscrits en sciences économiques et de gestion sont aussi, très largement, classés dans la première moitié – quoique moins souvent dans le premier quartile - et dans une moindre mesure c'est également le cas des étudiants en arts. Dans les autres disciplines, excepté en lettres, les inscrits sont moins bien positionnés mais tout de même majoritairement issus de la première moitié de l'ordre d'appel.

Sources et méthodologie

Sources :

- ◆ Parcoursup 2023
- ◆ Apogée 2023-2024

Champs :

- ◆ Candidatures via parcoursup aux licences de l'Université Gustave Eiffel, phase principale.
- ◆ Nouveaux entrants, inscrits en première année de licence à l'université Gustave Eiffel à la rentrée 2023 (hors étudiants inscrits parallèlement en CPGE).

Définition :

- ◆ Quartile : partage en quatre parts égales des candidatures ordonnées selon leur ordre d'appel. Le premier quartile contient les candidats les mieux classés et le quatrième ceux positionnés en fin de classement.